

NEUILLY PLAISANCE ÉCHOS

**Pôle Santé...
Service Information Santé...
Crèche...
Sécurité...**

**Neuilly-Plaisance
s'engage pour
un Art de vivre !**

...pages 6 à 12

**Nouveau site Internet,
rendez-vous sur le
www.mairie-neuillyplaisance.com...page 13**

■ Édito.....	3
■ Courrier des lecteurs.....	4
■ À la une ce mois-ci.....	5
■ Un Art de vivre à Neuilly-Plaisance.....	6-12
<i>Neuilly-Plaisance, une ville solidaire</i>	6
<i>Interviews : Que pensez-vous de la construction ?</i>	7
<i>Le service Information Santé à votre écoute !</i>	8
<i>Pili Pili pour les tout-petits</i>	9
<i>Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance</i>	10
<i>Interview Philippe PIRAUX, Sous-préfet</i>	11
<i>Interview Christian DEMUYNCK, Sénateur-Maire</i>	11
<i>Réforme de la Taxe Professionnelle</i>	12
■ Nouveauté à Neuilly-Plaisance.....	13
<i>Le nouveau site Internet de la ville</i>	13
■ Vœux 2010.....	14-15
■ Neuilly-Plaisance au jour le jour.....	16-19
<i>Ils se sont aimés... ..</i>	16
<i>Les amis des fleurs</i>	16
<i>Une conférence sur le Paris d'antan</i>	17
<i>Des collectionneurs heureux</i>	17
<i>Que d'émotions et quel succès !</i>	18
<i>Mission accomplie pour les fans du "volant" !</i>	18
<i>Les Restos du Cœur</i>	19
<i>2 nouveaux Français !</i>	19
■ Sortir à Neuilly-Plaisance.....	20-22
<i>Ça cartonne !</i>	20
<i>De la graine de talent</i>	20
<i>Un déjeuner dansant bergamasque</i>	20
<i>Ça va pulser à la bibliothèque !</i>	21
<i>Les sorties de l'A.T.C.I.</i>	21
<i>Quand Tonalités rime avec solidarité</i>	22
<i>Les femmes à l'honneur</i>	22
■ Vie scolaire.....	23-25
■ Nos aînés.....	26-27
■ Commerce.....	28
■ Artisanat.....	29
■ Nature & environnement/Travaux.....	30
■ L'écho tri/démocratie locale.....	31
■ Le bloc-notes du mois.....	32-33
■ Programme cinéma.....	34-35

Le mois dernier... Janvier



1. Bonne année 2010
2. Une vibrante soirée sur les plus grands airs d'Opéra

Ce mois-ci Février



1. Pili Pili pour les tout-petits
2. Un petit clic pour un grand dédicé
3. Concert Trop Plein de Sons Rock
4. Les femmes à l'honneur
5. Grand défilé
6. Le bien-être sur rendez-vous
En couverture : Le décor de la cérémonie des vœux

Ciné

Le programme



"La Fauvette" Informations 01 43 00 10 10



C'est avec beaucoup de plaisir que, mercredi 27 janvier, lors de la cérémonie des vœux, l'équipe municipale et moi-même avons salué et remercié l'ensemble des personnes qui, par leur **dynamisme**, font vivre notre commune. Ces Nocéens et Nocéennes qui participent activement à la vie de notre ville, vous les retrouvez chaque mois dans le Neuilly-Plaisance Echos à travers les actions qu'ils mènent : qu'il s'agisse **d'initiatives personnelles, associatives ou municipales**. En 2010, cette volonté anime également l'équipe municipale : **entretenir l'art de vivre à Neuilly-Plaisance**.

Martin HIRSCH, Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté et à la Jeunesse, est venu saluer, à cette occasion, l'énergie que chacun d'entre vous met pour continuer de faire de notre ville une exception en termes de dynamisme.

L'équipe municipale et moi-même souhaitons que l'engagement, l'avenir et l'ambition dessinent le visage de la ville au cours de cette année 2010 et de celles à venir.

Ainsi dans les prochains mois, la municipalité va s'engager dans :

- le **lancement du réaménagement de notre cœur de ville**,
- la **construction d'une résidence étudiante de 150 logements à caractère social**. En 2012, l'ensemble du projet comprendra 237 logements,
- la **mise en place d'un système de vidéo-protection dans certains quartiers** afin de garantir toujours plus de sécurité dans notre ville qui est déjà l'une des plus sûres de Seine-Saint-Denis,
- la **rénovation de la zone de la Maltournée située sur la RN34**,

- l'**ouverture de jardins familiaux** qui seront mis à disposition des familles nocéennes,
- la **mise en place d'un bilan carbone et d'un diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux**,
- la **possibilité de payer en ligne les factures des services municipaux**,
- le **lancement d'un programme Agenda 21** qui inscrira Neuilly-Plaisance dans un plan ambitieux d'actions en faveur du développement durable.

Au-delà de ces chantiers d'envergure qui verront le jour en 2010, nous avons continué, en ce début d'année à mettre en place des dispositifs pour **toujours mieux vous servir**.

Ainsi, notre ville s'est dotée d'un **nouveau site Internet** : plus complet, plus ergonomique, plus pratique et plus moderne, cet outil est entièrement à votre service et toujours disponible à la même adresse :

www.mairie-neuillyplaisance.com

Depuis le 1^{er} février, Neuilly-Plaisance propose le **Service Information Santé**. Il s'agit **d'une première en France** qui témoigne de notre volonté de vous proposer des **actions utiles, originales et gratuites** qui participent à votre bien-vivre à Neuilly-Plaisance.

Bien sûr, avec l'ensemble de l'équipe municipale et du personnel communal, nous restons à l'écoute de chacun d'entre vous, pour qu'ensemble nous continuions d'être fiers de notre art de vivre nocéen.

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'L' shape followed by a horizontal line and a short vertical line.

Christian DEMUYNCK

“

Mes voisins m'ont informé qu'il y avait des changements concernant les jours de collecte des déchets. Toutefois je n'ai pas reçu le calendrier dans ma boîte aux lettres. Comment me le procurer ?

Bernard G ”

Monsieur, effectivement il existe un nouveau document concernant la collecte des déchets. Il aurait dû vous parvenir fin décembre. Depuis le 1^{er} janvier, les jours et les fréquences des collectes ont évolué dans le but d'optimiser un maximum les ramassages et d'harmoniser les jours de collectes.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à ces changements en téléchargeant le document sur le site Internet de la ville (www.mairie-neuillyplaisance.com). Il est également à votre disposition à l'accueil de la mairie et dans tous les bâtiments publics. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter les Services Techniques de la mairie.

“

Il y a quelques jours j'ai aperçu un individu faisant des graffiti sur un mur. Que peut faire la municipalité contre ces actes de vandalisme ?

Karine L ”

Madame, sachez qu'il existe des sanctions pénales contre ces délits. Les personnes s'adonnant à ces pratiques sont passibles de poursuites devant les tribunaux et peuvent se voir infliger une contravention de 5^{ème} classe (1 500 € ou plus), s'il n'en résulte qu'un dommage léger (Article R.635-1 du Code Pénal). L'amende peut toutefois atteindre 30 000 € ainsi qu'une peine d'emprisonnement de 2 ans (Article 322-1 du Code Pénal). Pour information, la municipalité a déjà poursuivi un individu qui a été condamné à verser des indemnités d'un montant de 8 639,33 €. Par ailleurs, avec sa "brigade anti-tag", la mairie s'efforce de nettoyer au plus vite les graffiti afin d'en minimiser l'inconfort.

“

Je souhaite féliciter la municipalité pour sa programmation culturelle et plus particulièrement pour le concert d'Opéra qui a eu lieu récemment à la salle des fêtes. Les chanteurs lyriques m'ont fait passer une agréable soirée et je souhaite vivement que l'Opéra s'invite plus souvent à Neuilly-Plaisance, surtout à ce tarif.

Delphine M ”

Madame, nous nous réjouissons de votre enthousiasme et vous remercions pour vos félicitations. En effet, la municipalité souhaite promouvoir la culture et la rendre accessible au plus grand nombre. Nous avons à cœur d'offrir un éventail toujours plus large et original d'événements susceptibles de satisfaire un maximum de Nocéens.

En espérant vous retrouver dans une prochaine manifestation.

- **Vendredi 12 février à 19h30**
Loto de l'école du Centre, salle des fêtes
- **Samedi 13 février à 20h30**
Concert de l'Ecole Municipale de Musique, salle des fêtes
- **Dimanche 14 février de 9h30 à 13h**
"Crêpes" au stand mairie sur le marché du Centre
- **Mercredi 17 février à 19h30**
Conseil municipal, salle des mariages
- **Samedi 20 février de 14h à 18h**
Séance diapositives de l'association Neuilly-Plaisance Ville Fleurie, bibliothèque municipale
- **Dimanche 21 février à 12h**
Repas du Cercle des Bergamasques, salle des fêtes
- **Vendredi 5 mars de 15h à 16h**
Carnaval de la MCJ et des structures petite enfance, suivi d'un goûter, salle des fêtes
- **Samedi 6 mars de 15h à 17h30**
Assemblée Générale Souvenir Français, bibliothèque municipale
- **Du lundi 8 au samedi 13 mars**
Exposition "Le sexisme n'est pas un cadeau" MCJ
- **Jeudi 11 mars de 14h à 16h**
Théâtre Forum "X=Y ?", salle des fêtes
- **Vendredi 12 mars à 20h30**
Concert "Trop Plein de Sons Rock", Espace Concert de la bibliothèque municipale
- **Samedi 13 mars à 20h30**
Concert Tonalités, salle des fêtes
- **Samedi 13 mars à 21h**
Projection du film "La domination masculine", suivie d'un débat avec Ernestine RONAI, Responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes, cinéma municipal La Fauvette
- **Dimanche 14 mars**
1^{er} tour des élections régionales

Le livre du mois

Un soupçon légitime

de Stefan ZWEIG

Ed. Grasset

Par Françoise ROUAUD

Directrice de la Bibliothèque



De paisibles retraités voient arriver dans la maison d'à côté un jeune couple avec lequel ils se lient d'amitié. Sur leurs conseils, John LIMPLEY, le voisin, adopte un chien qui devient vite un tyran, jusqu'au jour où la

jeune femme se retrouve enceinte.

Avec cette nouvelle inédite, nous retrouvons le style de Stefan ZWEIG, sa façon d'analyser les sentiments des hommes et même des chiens. Le déroulement de l'histoire est simple, nous devinons très vite l'issue de cette courte pièce mais l'essentiel de ce récit est, comme toujours dans l'œuvre de Stefan ZWEIG, la finesse de l'analyse psychologique. Il démontre avec brio les méfaits de la démesure et de la monomanie faisant monter petit à petit l'angoisse autour d'une incertitude.

Vigilance !

Attention, des individus font du porte à porte en se faisant passer pour des employés municipaux. Ils tentent de vous proposer leurs services contre rémunération. N'acceptez en aucun cas et téléphonez immédiatement à la Police Municipale au 01 43 00 73 30. Sachez que les employés municipaux ne sont en aucun cas autorisés à réclamer de l'argent contre les services rendus !

TOP

Un petit clic pour un grand déclic ! Le tout nouveau site Internet de la ville a été dévoilé le 27 janvier dernier. Plus moderne, plus pratique, c'est un véritable recueil d'informations. Il a été conçu de manière à faciliter vos démarches et accroître votre confort de navigation !

La ville est à portée de clics !

FLOP

Avis aux retardataires ! Il peut arriver à tout le monde d'arriver en retard mais essayez de respecter les horaires de fermeture des structures municipales, notamment de la petite enfance. Si vous savez que vous serez en retard, pensez à contacter les responsables des structures afin qu'ils puissent s'organiser.



Neuilly-Plaisance, ville solidaire

Chose promise, chose due !

Parce que le bien-être de tous constitue une de nos préoccupations première, nous nous devons de participer à la prise en compte des besoins de santé de chacun et maintenir les personnes âgées ou handicapées dans leur cadre de vie. **Christian DEMUYNCK** l'a annoncé lors de la campagne des dernières élections municipales, **le Pôle Santé va maintenant sortir de terre.**

Les anciens terrains "Magny" (avenue Foch, non loin du stade) vont connaître une nouvelle vie avec la construction du **Pôle Santé comprenant 3 structures d'accueil :**

- **l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)** permettra l'accueil des per-

sonnes ayant besoin d'une assistance médicalisée journalière et permanente, notamment quand elles souffrent de maladies neurodégénératives, type Alzheimer. Cette structure aura une capacité de **113 lits** et sera gérée par la société **Médica France.**

- **le centre de soins de suite et de réadaptation**, interviendra dans la rééducation d'un patient, à la suite d'un séjour hospitalier pour une affection aiguë médicale ou chirurgicale. D'une **capacité de 81 lits**, il sera également géré par **Médica France.**

- **la Maison d'Aide Spécialisée (MAS)** recevra des personnes adultes atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie. Elles seront admises si leur état nécessite le recours à une tierce personne pour les actes de la vie courante, une surveillance médicale et des soins constants. **Cette maison sera gérée par Les Amis de l'Atelier et offrira une capacité de 44 lits.**

Les travaux viennent de commencer et dureront environ 22 mois. De par sa volumétrie et son architecture, cet équipement médico-sanitaire, s'intégrera parfaitement dans l'environnement existant et respectera pleinement la quiétude du quartier.

Les inaugurations sont prévues : à l'automne 2011 pour la MAS et courant mars 2012 pour le centre de soins et l'EHPAD.

Outre les quelque **200 emplois locaux générés**, qui dynamiseront encore davantage le tissu économique de la ville, le nouveau Pôle Santé de Neuilly-Plaisance, **permettra aux Nocéens de disposer d'un ensemble complet de soins dans leur commune avec des équipements adaptés et des personnels spécialisés.**

Neuilly-Plaisance est une ville où il fait bon vivre pour tous et à tous les âges.



1. Vue du futur Pôle Santé (angle avenue Foch / rue Désiré Magny)
2. Les terrains "Magny" à l'heure des premiers travaux de terrassement

Que pensez-vous de la construction d'un tel ensemble à Neuilly-Plaisance ?

Interview de Louise R. adhérente du Foyer de l'Amitié

Je trouve ça très bien, c'est nécessaire et indispensable dans toutes les communes. Rester proche de son domicile est un privilège. Par contre, ce qui nous intéresse concrètement, et je parle en mon nom mais également pour mes amis, c'est de connaître les tarifs et les coûts de telles structures parce que ce ne sera peut-être pas financièrement accessible à tous.

Ce qui est également très bien, ce sont les emplois qui vont être créés à cette occasion.

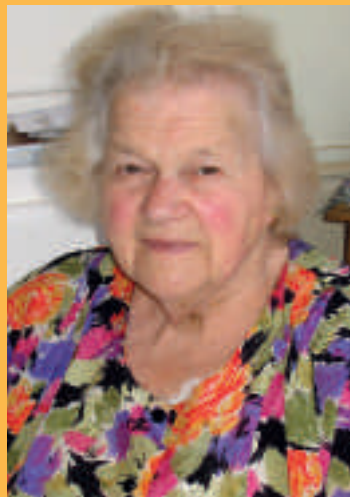


Interview de Claude S., Nocéen, riverain du Pôle Santé



Je trouve que c'est une très bonne réalisation. Dans la région, il y a très peu d'établissements de ce type. Etant un hypothétique futur résident, je ne peux trouver cette construction que profitable à tous. Par contre, en tant que riverain, je me pose des questions pratiques et techniques notamment en ce qui concerne les abords et les accès du futur Pôle Santé. Il n'est pas toujours évident de stationner avenue Foch alors j'espère que cette structure n'accroîtra pas les problèmes. Je me demande également quel sort sera réservé aux arbres de la rue Désiré Magny.

Interview de Madeleine V.



Je trouve cette annonce formidable ! Mes enfants et petits-enfants ne sont pas en région parisienne, alors que moi j'ai tous mes souvenirs à Neuilly-Plaisance et je souhaiterais ne pas quitter cette ville qui m'est chère. Alors avec une telle structure, je me dis que je pourrais peut-être rester ici, même si je suis dépendante. La construction de ce Pôle Santé me rend sereine et me tranquillise. Et puis, il n'y a jamais trop de professionnels de santé.

Interview de Maurice B.

Je trouve l'initiative bonne, même si pour l'instant je ne me sens nullement concerné. Mais bon, c'est vrai que souvent on ne se voit pas vieillir et on évite de penser à ce qu'on deviendra plus tard. En tout cas, moi je n'y avais encore jamais vraiment pensé.



Quoi qu'il en soit, c'est bien que des professionnels de santé se réunissent pour offrir un large panel de services de proximité. Et puis tous ces emplois créés, c'est vraiment une bonne chose.



Le Service Information Santé à votre écoute !

Parce que le bien-vivre à Neuilly-Plaisance n'est pas qu'un concept, la municipalité vous propose un **tout nouveau service exclusif qui contribuera à accroître encore davantage votre confort de vie.**

Depuis le 1^{er} février, nous sommes la première collectivité de France à proposer le Service Information Santé.

De quoi s'agit-il ?

C'est un **service gratuit pour tous les Nocéens**, disponible du lundi au samedi de 8h à 20h au 01 83 82 00 11 (prix d'un appel local) et 24h/24 sur le site Internet **www.carresbleus.fr**

Votre santé ou celle d'un proche vous préoccupe ? Vous avez des questions, des inquiétudes, des incertitudes ? Pas de panique, le **Service Information Santé est là pour vous aider.**

Votre interlocuteur, formé par des professionnels de santé (médecins, chirurgiens dentistes, opticiens, audio prothésistes etc.) sera à même de répondre à vos attentes et à vos interrogations **sous 48 h maximum.**

Ce service est un dispositif de prévention qui vient compléter et renforcer vos démarches auprès des différents professionnels de santé. Il vous **permet de gérer au mieux votre capital santé mais ne remplace en aucun cas votre médecin traitant.** Ce dernier reste votre référent privilégié. Lui seul pourra vous apporter des réponses personnalisées et appropriées en fonction de vos antécédents, de votre dossier médical et de votre histoire familiale.

Quels types de questions poser ?

Ce dispositif permet de répondre à certaines **questions courantes sur la santé, ou de vous diriger vers le bon interlocuteur.**

Peut-on trouver un phlébologue à Neuilly-Plaisance ? Tel médicament est-il remboursé ? Les médicaments génériques sont-ils aussi efficaces que les traditionnels ? ou encore : Est-ce que l'homéopathie a les mêmes effets que la médecine traditionnelle pour traiter des problèmes de poids ?

Comment ça marche ?

Un document a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Il présente ce dispositif et contient **une carte à découper avec les coordonnées du Service Information Santé, le numéro de téléphone, l'adresse du site Internet** et surtout un **identifiant** ainsi qu'un **mot de passe nécessaires pour accéder à ce service.**

Si vous toutefois vous n'aviez pas eu ce document, contactez la mairie au 01 43 00 96 16.

Le Service Information Santé de Neuilly-Plaisance, un nouvel allié pour votre santé !





1

Pili Pili pour les tout-petits



2

Contribuer au bien-être et faciliter la vie des familles nocéennes est une des préoccupations constantes de la municipalité.

Neuilly-Plaisance est une

des villes du département les mieux dotées en structures d'accueil pour les enfants en bas âge. Notre commune dispose effectivement de près de 150 places de crèches.

"Pili Pili", nouvelle structure qui vient encore renforcer le dispositif de la petite enfance, a ouvert ses portes mi-novembre au 4 rue Paul Cézanne.

Elle s'ajoute ainsi aux crèches Abbé Pierre et du Centre, à la halte-jeux municipale, à la halte-crèche municipale et à la crèche familiale. Cette nouvelle structure, **gérée par la société La Maison Bleue** conformément au décret de 2003, a reçu le soutien de la municipalité, du Conseil Général et de la CAF.

Cette crèche a **une capacité d'accueil de 30 enfants, de 10 semaines à 3 ans, où 20 places sont réservées à la ville.** "Pili Pili" dispose d'un mobilier 100% bois conçu par un architecte spécialisé dans la petite enfance et réalisé par un ébéniste du Jura. **Du 100% naturel pour le plus grand plaisir des petits locataires qui apprendront, dès le plus jeune âge, les éco-gestes !**

Le personnel hautement qualifié assurera à vos petits trésors un épanouissement optimal. **Le 20 janvier dernier,**

les parents, accompagnés de leurs tout-petits, ont été conviés à l'inauguration de "Pili Pili", en présence d'Eliane POGGI, Maire-adjointe déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité entre générations, aux Crèches, à la Santé et aux Handicapés, de Jean-Pierre TOURBIN, Président du Conseil d'administration de la CAF de la Seine-Saint-Denis, de Sylvain NOE, de La Maison Bleue ainsi que de toute l'équipe pédagogique de la crèche.



3



4

1. Des parents ravis de cette nouvelle structure
2. Du mobilier parfaitement adapté aux p'tits bouts
3. Eliane POGGI, Maire-adjoint, inaugure Pili Pili aux côtés de J.-P. TOURBIN et Sylvain NOE
4. Les responsables des structures Petite enfance de la ville sont aussi venues visiter la crèche



Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est une instance de dialogue entre divers partenaires, présidée par Monsieur le Maire, qui doit permettre d'aboutir à la signature d'un contrat local de sécurité entre l'Etat et la commune. En effet, la loi du 5 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance, a confié aux Maires des responsabilités nouvelles, notamment en matière de pilotage des actions de prévention sur le territoire communal.

Pour résumer, **le CLSPD est une instance de coordination locale de tous les acteurs de la prévention et de la sécurité** permettant la **mise en place d'actions**.

Par délibération au Conseil Municipal du 7 mars 2007, la ville de Neuilly-Plaisance a créé un CLSPD.

Dès l'été 2007, deux actions ont été mises en œuvre à Neuilly-Plaisance : **un chantier éducatif permettant de prévenir les actes de vandalisme et une structure d'accueil pour les jeunes afin de leur proposer des activités et des ateliers.**

Ces actions ont été financées par le fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) à hauteur de 20 000 €.

Parallèlement, d'autres actions de prévention sont menées à plus long terme comme les aides aux devoirs pour lutter contre le décrochage scolaire, les structures d'accueil ouvertes le soir et le week-end pour les jeunes afin de leur offrir un espace encadré et sécurisant...

Nécessitant un travail partenarial diversifié, le CLSPD est un dispositif assez long à mettre en place.

Le nouveau plan triennal 2010-2012, nous amène donc à optimiser le CLSPD. La ville a réactivé le dispositif par la réunion du 27 novembre 2009.

Ainsi le 14 décembre 2009, le Conseil Municipal a **décidé la création d'un conseil pour les droits et devoirs des familles**. L'objectif principal de ce dernier : redonner leur place aux parents dans les familles en difficultés.

La réunion plénière qui s'est tenue le 15 janvier 2010, où les nombreux partenaires impliqués étaient présents, a permis de composer **quatre groupes de travail** afin de mener une réflexion en matière de prévention, de porter une analyse sur les besoins pour ensuite préconiser des solutions.

Quatre axes seront à l'étude : l'éducation et la jeunesse, l'habitat et le cadre de vie, les transports et les commerces et enfin la justice et la prévention.

D'ici le 30 juin, date à laquelle le contrat local de sécurité doit être signé entre le Préfet et le Maire, chaque groupe communiquera ses préconisations ainsi que sur les moyens pour les mettre en œuvre.

1. Tous les acteurs sont réunis autour de la table pour une séance de travail



Interview de **Philippe PIRAUX,** Sous-préfet

nationale et la Police municipale qui a abouti à la signature d'une convention de coopération. Je me réjouis de la création du Conseil des droits et devoirs des familles qui permettra au Maire de suivre et d'accompagner dans leur fonction parentale les familles les plus en difficultés.

Que cela va-t-il changer ?

M. PIRAUX : Il s'agit de développer une stratégie territoriale de sécurité à Neuilly-Plaisance. En découlera la mise en place d'actions par les différents partenaires participants.

Quel rôle joue la Préfecture dans le CLSPD ?

M. PIRAUX : La Préfecture et les services de l'État sont largement impliqués dans ce dispositif via la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité (DTSP).

L'État finance le dispositif par le biais du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et la Préfecture le coordonne au niveau départemental.

Comment se positionne Neuilly-Plaisance dans la délinquance ?

M. PIRAUX : la situation est moins tendue que dans d'autres villes, mais il existe tout de même des difficultés telles que les incivilités et le vandalisme. On note à Neuilly-Plaisance une excellente collaboration entre la Police

Interview de **Christian DEMUYNCK,** Sénateur-Maire

Pourquoi la ville de Neuilly-Plaisance s'implique aussi fortement dans le CLSPD ?

M. le Maire : Parce que c'est un dispositif qui permet de mobiliser de nombreux acteurs concernés par la prévention de la délinquance comme la Préfecture, l'Éducation Nationale, les services sociaux, la Police nationale, le tribunal, la CAF mais aussi le tissu associatif. Le contrat local de sécurité permet d'obtenir un cofinancement de l'État et de la commune pour développer des actions préventives notamment auprès des enfants et des jeunes. Leur avenir est une de mes priorités.

Dans quel objectif avez-vous créé un Conseil des droits et devoirs des familles ?

M. le Maire : Au vu des difficultés que rencontrent de nombreux parents pour éduquer leurs enfants, il m'a semblé

opportun de mener une réflexion sur le sujet et de proposer des solutions à toutes les familles en difficultés. Le conseil des droits et devoirs des familles est une instance de dialogue partenarial qui travaille sur le soutien à la parentalité. Ce conseil a pour but de recevoir les familles, de leur proposer un suivi et un accompagnement dans leur fonction parentale. Elles seront informées de leurs droits mais aussi de leurs devoirs afin de mieux les impliquer. Des rappels à l'ordre ainsi que des mesures d'accompagnement parental sont aussi possibles.

Quelles futures actions souhaitez-vous mettre en place ?

M. le Maire : Nous avons à l'étude un projet de vidéo-protection. La Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité (DTSP) est chargée de réaliser un diagnostic concernant la mise



en place de la vidéo-protection à Neuilly-Plaisance. D'ici le mois de mai, elle nous fera des propositions sur l'installation de ce système. Cet outil rentre tout à fait dans le cadre du CLSPD puisqu'il opère un effet de dissuasion sur les actes de délinquance. Nous développerons aussi d'autres actions qui résulteront des préconisations des groupes de travail cités ci-dessus.

Réforme de la Taxe Professionnelle

La taxe professionnelle en quelques mots

Créée en 1975, la taxe professionnelle était un **impôt local versé par les entreprises aux collectivités territoriales** (les communes, les établissements publics de coopération intercommunale, les départements et les régions). **Elle était prélevée sur les investissements productifs des entreprises** exerçant leurs activités professionnelles en France et était due annuellement. Cependant, depuis plusieurs années, cet impôt était vivement critiqué pour être vécu comme difficilement gérable, inéquitable et inadapté aux évolutions de l'économie.

Pourquoi supprimer cette taxe ?

La crise économique de 2008 et le ralentissement des embauches en France ont amené le gouvernement à réformer la taxe professionnelle afin de revoir les prélèvements obligatoires des entreprises. Il s'agissait d'exonérer la part des investissements vécue comme un handicap à la compétitivité. **Plus les entreprises investissent, plus elles étaient taxées.** Ce qui freinait leur développement notamment durant leur phase de croissance et les dissuadait de réaliser des investissements en France.

Cette réforme devenait donc une urgence pour rétablir la compétitivité de notre industrie face à la concurrence étrangère et surtout soutenir l'emploi.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la loi de finances a donc supprimé définitivement la taxe professionnelle pour toutes les entreprises. La réforme allège le coût du travail et les PME en sont les principales bénéficiaires. Ainsi en 2010, les collectivités locales recevront une compensation à la taxe professionnelle.

Dès 2011, chaque niveau territorial (communes, départements, régions) bénéficiera de ressources fiscales qui seront plus modernes et plus dynamiques. Cette mesure aura pour effet de renforcer la solidarité entre les territoires.

En quoi Neuilly-Plaisance est-elle concernée ?

Neuilly-Plaisance accueille trois zones industrielles et artisanales. La **zone industrielle des Renouillères** réunit actuellement une quarantaine d'entreprises pour 500 emplois créés. La **zone artisanale de la Fontaine du Vaisseau** regroupe des activités de pointe et de haute technologie où une trentaine d'entreprises se sont installées et ont créé 430 emplois. Et la **zone des bords de Marne** qui offre 500 emplois supplémentaires. C'est un total de 1 430 emplois que ces zones d'activités apportent à la commune.

En 2009, la taxe professionnelle a rapporté 4 282 517 € à la ville ce qui représente 15,33 % de ses recettes globales.

Quel changement pour notre ville ?

Neuilly-Plaisance recevra de nouvelles ressources fiscales qui couvriront les anciennes ressources de la taxe professionnelle.

Dès 2010, une "compensation relais" est prévue par la réforme si les nouvelles ressources ne couvrent pas intégralement les anciennes.

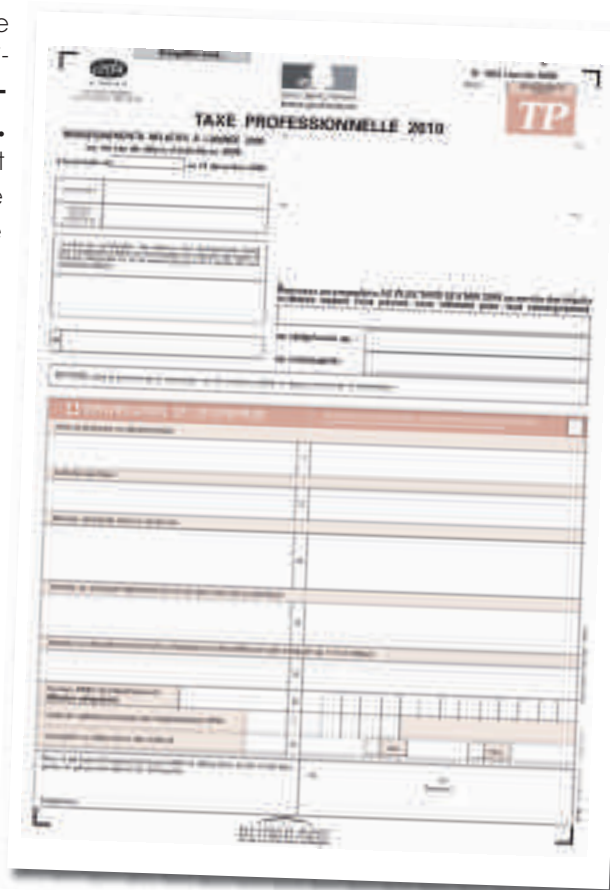
En 2011, de nouvelles recettes seront versées par les entreprises aux collectivités locales :

- la **contribution économique territoriale (CET)** qui comprend d'une part la cotisation foncière des entreprises (CFE) et d'autre part la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).
- l'**imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER).**

La cotisation sur la valeur ajoutée est un véritable impôt local puisque chaque collectivité percevra le produit correspondant à la part de la valeur ajoutée des entreprises situées sur son territoire.

La ville vivra donc de ressources qui dépendront de l'activité économique des entreprises.

Des mécanismes de compensation et de péréquation sont prévus pour assurer l'adéquation des ressources et des moyens et ainsi, renforcer la solidarité entre les territoires.





Un petit clic pour un grand déclic !

Après plus de 6 ans de bons et loyaux services, le site Internet de la ville tire sa révérence !

Il fait **peau neuve mais son adresse reste inchangée**, vous pouvez toujours le consulter sur **www.mairie-neuillyplaisance.com**. Il s'agissait notamment de créer une **nouvelle charte graphique**, de **renover la navigation**, et de **renforcer l'accessibilité aux personnes handicapées**.

Tout comme l'ancien site, il **continue de vous apporter les informations nécessaires au bien-vivre nocéen** et se veut le **miroir du dynamisme de notre ville**.

Ce nouveau site est **plus ergonomique, plus complet, plus interactif, plus pratique... pour mieux vous servir**.

Les nouveautés :

Vous trouverez une **carte interactive** de la ville qui vous aidera à situer les principales infrastructures municipales telles que la mairie, la bibliothèque, la salle des fêtes, les écoles, etc.

Vous trouverez également une **galerie photos**, de **nombreuses vidéos**, et des

formulaire en ligne : inscriptions aux divers services municipaux, d'enlèvement de graffiti, d'autorisation de voirie, de bacs pour les déchets, etc.

Dans les semaines à venir vous pourrez également **effectuer des paiements en ligne** pour les inscriptions aux centres de vacances, au Centre Municipal de l'Enfance, à l'Ecole Municipale de Musique.

Les démarches seront ainsi simplifiées et vous pourrez désormais les faire tranquillement de chez vous !

1. Un nouveau site Internet prêt à vous accueillir

Le nouveau site Internet en quelques adjectifs :

- **Réactif**, le site sera actualisé quotidiennement
- **Pratique**, vous trouverez toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur Neuilly-Plaisance
- **Ergonomique**, une navigation simplifiée
- **Informatif**, suivez l'actualité de votre ville quasiment en temps réel

La ville est à portée de clics, alors tous à vos souris, surfez à volonté et n'hésitez pas à nous faire part de vos impressions !

Bonne année 2010



1

Mercredi 27 janvier, les Nocéens étaient nombreux à répondre à l'invitation de **Christian DEMUYNCK** et du Conseil Municipal, pour la cérémonie des vœux 2010.

Notre Sénateur-Maire a souhaité une excellente année aux Nocéens et aux élus du département venus nombreux. Cette soirée a été l'occasion de **saluer les forces vives de Neully-Plaisance qui portent haut les valeurs de solidarité, générosité et**

respect contribuant ainsi par leur dynamisme à notre art de vivre au quotidien.

Martin HIRSCH, Haut Commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté et à la Jeunesse, nous a fait l'honneur de sa présence en venant saluer les actions menées par la municipalité.

De jeunes Nocéens ont été mis à l'honneur pour leur engagement :

- dans les **maraudes des Restos du Cœur** avec la MCJ,
- dans la découverte du milieu professionnel en tant qu'**apprentis ou en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE-Passerelle)** au sein des services municipaux,
- dans l'**aide apportée à Nosy Be (Madagascar) en 2006 pour la réhabilitation d'un dispensaire** et en **2009 par la construction d'un centre de formation pour la culture maraîchère.**



- dans le **sport** pour leurs **performances.**

Et enfin, les **bacheliers diplômés avec mention** se sont vu remettre des chèques-cadeaux : 150 € pour la mention "Assez bien", 300 € pour la mention "Bien" et 750 € pour la mention "Très bien".

Christian DEMUYNCK a également dévoilé de **nouveaux services : un site Internet de la ville** tout neuf mais toujours accessible à la même adresse et un **Service Information Santé** qui renforcera le bien-être des Nocéens.

Encore une belle soirée où les valeurs nocéennes ont brillé !



2



Découverte du nouveau site Internet



3



4



5



6



6



7



6



8



10



Les élèves de l'Ecole Municipale de Musique ont ouvert la soirée



9

1. Les Nocéens se sont déplacés en nombre pour la cérémonie des vœux
2. Le groupe Ghost of Luna, un des groupes historiques de Trop Plein de Sons, s'est reformé pour la cérémonie des vœux
3. Martin HIRSCH a salué le dynamisme des Nocéens
4. Christian DEMUYNCK entouré du Conseil Municipal et des personnalités départementales
5. De jeunes sportifs aux résultats très prometteurs
6. Félicitations aux bacheliers pour leurs brillants résultats
7. Les jeunes partis à Nosy-Be avec leurs tuteurs
8. Les ambassadrices de la ville
- 9/10. Les jeunes apprentis et les jeunes des maraudes des Restos du Coeur



Ils se sont aimés, ils s'aiment et ils s'aimeront encore !

Le 16 janvier, **Christian DEMUYNCK**, entouré des élus de la ville, a eu le plaisir et le grand honneur de **célébrer les noces d'or de M. et Mme KAKOU**. Après 50 années d'un amour toujours aussi sincère qu'au premier jour, ils ont

solemnellement signé de nouveau le registre des mariages et **se sont promis de passer une fois de plus devant Monsieur le Maire, dans 10 ans**, pour fêter leurs noces de diamant ! Une belle cérémonie empreinte d'émotion !

1. 50 ans après, l'émotion est toujours aussi grande
2. Un moment solennel face à Monsieur le Maire
3. Les jeunes mariés entourés par le Conseil Municipal
4. Les lauréats du concours Fleurir la France

Les amis des fleurs



Mme PELISSIER, entourée de Messieurs MAUGER et BONSERGENT

Le 16 janvier, de nombreux botanistes en herbe et amoureux des fleurs ont participé à l'assemblée générale de l'association **"Neuilly-Plaisance Ville Fleurie et Amis des Fleurs"**. A l'issue de cette réunion, les heureux **lauréats du concours Fleurir la**

La **projection de diapositives** de l'association aura lieu le **samedi 20 février, de 14h à 18h**, dans la salle polyvalente de la bibliothèque municipale. Une occasion de découvrir et d'étudier de nouvelles fleurs et de se remémorer les sorties faites entre amis.



France se sont vus remettre leurs diplômes et trophées par **Josette PELISSIER**, Maire-adjointe déléguée aux Sports, aux Espaces Verts et à la Sécurité.



Christophe PETER en pleine explication

Une conférence sur le Paris d'antan

C'est à un après-midi riche en Histoire qu'a assisté l'auditoire de Christophe PETER le **23 janvier dernier à la bibliothèque**. Ce conférencier, cher au cœur des Nocéens, est revenu sur l'histoire des **anciens villages de Paris** qui avant 1860 constituaient de véritables petits faubourgs. Les Batignolles, Montmartre, Belleville, Ménilmontant, Charonne, pour n'en citer que quelques uns, sont aujourd'hui autant de quartiers pittoresques que vous pourrez découvrir à l'occasion de la **sortie du 22 mai** prochain. **Au détour de**

petites rues qui ont gardé des airs champêtres, en poussant quelques portes cochères vous pourrez **faire des découvertes insolites** et saurez, grâce aux conseils avisés de Christophe PETER, dénicher les vestiges du passé. Le 23 janvier, la salle polyvalente de la bibliothèque municipale s'est remplie très rapidement et de nombreux Nocéens n'ont malheureusement pas pu profiter de ce brillant exposé. Alors, pensez à pré-réserver vos places pour le 22 mai auprès des bibliothécaires.

Le jeune public a lui aussi revisité l'Histoire et l'évolution de Paris grâce à un grand jeu de l'oie proposé par les bibliothécaires de la section jeunesse. Une bonne occasion de tester ses connaissances en jouant et d'en acquérir de nouvelles !

- 1. Une salle comble et très attentive
- 2/3. Une collection, ça ne se prend pas à la légère !

Des collectionneurs heureux



Le **dimanche 24 janvier** dernier, les visiteurs étaient nombreux à se rendre à la salle des fêtes pour le **16^{ème} Salon Toutes Collections**, organisé par l'association "La Nocéenne de Philatélie et Cartophilie" en collaboration avec la ville. **Les collectionneurs, d'un jour ou de toujours, ont arpenté les allées à la recherche de LA pièce rare tant convoitée. M. VALLÉE**, Maire-adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation, **est lui aussi venu chiner en quête de l'exception**. Des timbres, des livres, des cartes postales, des miniatures de parfums, des fèves etc., les chineurs ont trouvé tout ce qui pouvait se collectionner !



Serge VALLÉE aurait-il trouvé la pièce qu'il lui manquait ?

Que d'émotions et quel succès !



C'est devant un parterre de spectateurs littéralement conquis que se sont produits les **5 chanteurs lyriques de l'Opéra Garnier le 30 janvier dernier à la salle des fêtes.**

A l'occasion de la soirée consacrée aux **"Airs les plus célèbres de l'Opéra français et italien", GOUNOD, BIZET, MOZART, OFFENBACH** ou encore **VERDI** s'étaient donné rendez-vous

pour une représentation exceptionnelle ! Le public, composé de passionnés d'Opéra mais aussi de nombreux néophytes, a été subjugué et s'est laissé envahir par l'émotion grâce au talent et aux voix enivrantes de ces artistes, tous Nocéens !

Comme à son habitude, la municipalité a fait en sorte de rendre accessible la culture au plus grand nombre. Cet

engagement a ainsi permis à de nombreux spectateurs de **découvrir l'Opéra** et, qui sait, **peut-être de faire naître des vocations ou de nouvelles passions...**

1. Une ovation pour les chanteurs lyriques qui ont fait frissonner le public
2. Un public venu nombreux
3. Les 5 chanteurs lyriques et leur chef de chant



Mission accomplie pour les fanas du "volant" !

Le 30 janvier, **Esprit Badminton Neuilly Plaisance** organisait un après-midi **"portes ouvertes"**, pour aider le collège Jean Moulin à financer le voyage en Espagne des élèves de **Mme BOTOREL, professeur d'espagnol.**

A l'invitation du Président, **Subash HURUNGHEE** et contre une petite participation financière, les Nocéens pouvaient s'initier au badminton ou simplement échanger quelques volants, au gymnase du Bel Air.

La générosité espérée a été au rendez-vous et les fonds collectés seront inté-

gralement reversés au collège. **Par avance, nous souhaitons aux élèves un "buen viaje".**

Soulignons que ce club, qui entame sa sixième saison, a trouvé sa place et peut se prévaloir d'excellents résultats au niveau départemental, face à de grands clubs, et conjugue les qualités sportives et humaines.

Contact : Esprit Badminton Neuilly-Plaisance, M. HURUNGHEE au 01 43 00 65 12

(*Bon voyage en espagnol)



Les visiteurs ont pu se rendre compte que le "bad" est loin de n'être qu'un sport de plage



Le 6 janvier dernier, **l'antenne des Restos du Cœur de Neuilly-Plaisance a organisé un grand goûter.** Il s'agissait d'une première permettant aux bénéficiaires de se retrouver de manière conviviale, autour d'un verre et de gâteaux. C'était aussi pour certains l'occasion de sortir de leur isolement, le temps d'un après-midi. L'équipe de bénévoles a distribué de nombreux cadeaux aux enfants. Quelque 200 personnes ont répondu à cette invitation.

Une belle initiative qui sera, à coup sûr, renouvelée.

Ouverte depuis maintenant 4 ans, dans des locaux prêtés par la ville, l'antenne des Restos du Cœur de Neuilly-Plaisance enregistre une hausse constante du nombre de bénéficiaires. **Plus de 100 familles y sont aujourd'hui inscrites.** Une **équipe de 25 bénévoles** œuvre au

bon fonctionnement de cette structure ouverte pour l'accueil du public deux matinées par semaine, les mardis et jeudis de 9h à 11h30.

La structure de Neuilly-Plaisance dispose également d'un **relais bébé** où des couches, des aliments et quelques vêtements sont distribués.

Les Restos du Cœur à Neuilly-Plaisance



Les Restos du Cœur ont continuellement besoin de bénévoles toujours plus impliqués et investis dans leur mission, qui est loin de n'être qu'alimentaire. Ils ont bien évidemment aussi un rôle social et aident les gens à s'orienter en vue de leur réinsertion. Les équipes travaillent en **étroite relation avec le Centre Communal d'Action Sociale et le Projet de Ville.**

Si vous souhaitez aider les Restos, vous pouvez déposer, les mardis et jeudis matin, des denrées alimentaires à longue date de péremption mais aussi des vêtements d'hiver pour enfants et surtout pour bébés.

**Les Restos du Cœur
Neuilly-Plaisance**
22 Boulevard Gallieni
(sous le RER près de la place Montgomery)
Tél. : 01 43 09 29 42



2 nouveaux Français !



Le 8 janvier dernier, à l'occasion de la **cérémonie d'accueil dans la citoyenneté,** deux Nocéens ont été reçus dans les salons de la Sous-préfecture du Raincy. En présence de **Mme PELISSIER,** Maire-adjoint déléguée aux Sports, aux Espaces verts et à la Sécurité, Monsieur le Sous-préfet, **Philippe PIRAUX,** leur a solennellement remis leur décret de naturalisation.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux compatriotes : M. GOZE et M. HECHAM.

1. Une petite fête parfaitement réussie
- 2/3. L'antenne située à proximité de la place Montgomery et son espace bébé
4. Bienvenue Messieurs !

Sortir à Neuilly-Plaisance

Ça cartonne !

Amoureux du loto ou simplement passionnés de jeux, vous avez rendez-vous le **vendredi 12 février dès 19h30 à la salle des fêtes pour le loto de l'école du Centre**. Une soirée ludique à partager entre amis ou en famille et l'occasion de gagner de nombreux lots parmi lesquels un lecteur MP3, un appareil photo numérique, un gros lot sportif... Petits et grands sont attendus nombreux !

DERNIÈRE MINUTE

Dimanche 14 février, de 9h30 à 13h, à l'occasion de Mardi Gras, venez vous régaler et déguster de délicieuses crêpes sur le stand Mairie du Marché du Centre.

Crêpes au Nutella, au sucre ou à la confiture à 1€.

De la graine de talent

Les gammes sont répétées, les instruments accordés, les morceaux maîtrisés... bref, il ne manque plus que vous, confortablement installés à la salle des fêtes, le **samedi 13 février à 20h30**. Des instruments à vent aux instruments à cordes en passant par les percussions, tous seront représentés.

Venez nombreux assister à la **grande audition de l'École Municipale de Musique** et encourager les élèves qui surmonteront stress et timidité pour vous offrir une **soirée musicale sans fausse note !**



Samedi 13 février à 20h30

Salle des fêtes, 11 avenue Foch
Entrée libre

Renseignements : 01 43 08 14 91

Un déjeuner dansant bergamasque

Si vous n'êtes pas en vacances le **dimanche 21 février**, le Cercle des Bergamasques vous propose de partager un moment convivial lors d'un **déjeuner dansant à la salle des fêtes**. Sous les couleurs de la province bergamasque, et pour un **après-midi festif**, Viviane et José vous enchanteront de leur musique traditionnelle. La célèbre soupe, **la Busecca d'Alma**, faite maison bien sûr, réglera les gourmands.

Pour tout renseignement et savoir s'il reste des places, n'hésitez pas à contacter Mme MASSERINI au 01 43 00 14 86.



Ca va pulser à la bibliothèque !

Le 12 mars, à 20h30, le mot de passe pour assister au nouveau concert Trop Plein de Sons sera... la Rock Attitude !

A l'occasion du festival Trop Plein de Sons vous pourrez découvrir **deux nouveaux groupes pleins de talents**, encouragés par la municipalité pour leurs premiers pas sur scène et **Elise BRECHU**, Maire-adjoint et indéfectible soutien à la Jeunesse.

Les **Paris Neptune** et **Kirin** (anciennement nommé Birthday Band) vous invitent à entrer dans leur univers rock et **vous feront découvrir leurs compos mais aussi de nombreuses reprises aux arrangements originaux !**

Vous pourrez même, confortablement installés dans les fauteuils cosy de l'Espace Concert de la Bibliothèque municipale, trinquer et manger un morceau avec vos amis. **Alors venez nombreux vibrer et vous laisser envahir par la rock attitude !**

Sortir à Neuilly-Plaisance



Les groupes Paris Neptune ...



et Kirin, voilà les ingrédients d'une bonne soirée !

Vendredi 12 mars
à 20h30
Espace Concert de la Bibliothèque

Entrée : 5 €

Assiette de tapas : 2 €

Renseignements au
01 43 00 96 16

Les sorties de l'A.T.C.I.

Voyages en France ou à l'étranger, sorties culturelles ou divertissements, l'A.T.C.I. vous donne rendez-vous pour de nombreuses découvertes. Alors, contactez vite **M.BASSAGET** au **01 43 00 39 09** ou rendez-vous à son bureau qui se situe au rez-de-chaussée de la bibliothèque Guy de Maupassant (11 rue du Général de Gaulle).

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30 sauf le jeudi après-midi.

Au programme :

• **Dimanche 26 mars :**

"Au bonheur des tubes" au Grand Rex

• **Lundi 5 avril :**

Déjeuner-spectacle avec la revue "Showtime" au cabaret Artishow

• **Dimanche 9 mai :**

Journée au Château de Cheverny, visite guidée et déjeuner à l'Orangerie

• **Du 25 mai au 4 juin :**

Voyage en Espagne (Barcelone et les Baléares)

• **Du 26 au 28 juin :**

Découverte de Marseille et de ses alentours

• **Dimanche 11 juillet :**

Visite du Havre

Sortir à Neuilly-Plaisance

Quand Tonalités rime avec solidarité



Tous les grands interprètes du répertoire français, d'hier et d'aujourd'hui, s'invitent à la **salle des fêtes pour un concert exceptionnel le samedi 13 mars à 20h30**. Le **Groupe Chansons Tonalités** avec sa cinquantaine de choristes, vous proposent de partager leur vitalité et bonne humeur en revisitant **les plus grands succès de la variété française, le tout dans un bel esprit de solidarité !** En effet, tous les bénéfices seront reversés à une association caritative. Cette année, **les fonds récoltés iront à l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales des Sapeurs-Pompiers de Paris.**

Pour 10 ou 12 € la place, vous passerez non seulement une excellente soirée à fredonner du **VANGELIS, Jacques HIGELIN, Véronique SANSON, Jean-Jacques GOLDMAN** ou encore **BENABAR** mais vous contribuerez également à soutenir les Sapeurs-Pompiers de Paris et leurs orphelins.

Ne tardez pas et réservez vite votre place !



Plein tarif 12 € et billets réduits à 10 € (pour les moins de 18 ans, les plus de 65 ans, les étudiants, les adhérents de l'ATCI, de l'Ecole Municipale de Musique, du CMASC et de la MCJ). Les billets sont en vente à l'accueil de la mairie, à l'ATCI et au service culturel de la mairie.

Renseignements au 01 43 00 96 16

1. Les choristes de Tonalités chantent aussi avec leur cœur
2. A l'affiche pour une projection exceptionnelle le 13 mars à 21h

Les femmes à l'honneur !

L'équipe de la MCJ, encadrée par **Elise BRECHU**, Maire-adjoint déléguée à la Jeunesse, a décidé de **célébrer les femmes**. Elles seront mises à l'honneur durant une semaine du **lundi 8 au samedi 13 mars** où **3 manifestations** vous seront proposées. Vous découvrirez une **exposition intitulée "Le sexisme n'est pas un cadeau"**, ouverte au public du **lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h** et également le **samedi de 13h30 à 18h** dans les locaux de la MCJ.



Outre l'exposition, le **jeudi 11 mars, de 14h à 16h**, les collégiens des classes de 3^{ème} pourront participer au **théâtre forum "X=Y ?"** à la **salle des fêtes** sur le sexisme des jeunes au collège, entre garçons, dans la relation amoureuse et dans la famille.

Et enfin, le **samedi 13 mars, à 21h**, une **projection spéciale** du documentaire **"La domination masculine"** à **La Fauvette** (pour les plus de 15 ans). A l'issue de celle-ci, **vous pourrez**



discuter avec **Ernestine RONAI**, Responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes. Une semaine où l'échange et le dialogue seront à l'honneur !

La classe sur les pistes !



1

Etudier dans un cadre exceptionnel, à deux pas des pistes enneigées, c'est le privilège dont ont bénéficié **les classes de Monsieur CHABANA et Mesdames JANVIER et GLOMERON de l'école Edouard Herriot.**

Les **80 élèves de CM2, CM2/CM1 et CE2** ont profité des plaisirs de la montagne du **7 au 19 janvier** derniers au **Choucas**, l'hôtel municipal situé à Sixt (Haute-Savoie). Au programme de cette **classe transplan-tée** : découverte du milieu montagnard,

de son écosystème à son habitat en passant par sa gastronomie et son histoire, mais aussi visite de la Maison de la Réserve Naturelle, de Sixt, sans oublier les joies de la glisse avec ski alpin et raquettes à neige. **Un séjour scolaire qui laissera, à coup sûr, des souvenirs impérissables !**

En mars, les prochains petits chanceux à partir seront les élèves du CM2 de Mme OUHIOUN-GARBE et M. BRUZI de l'école Joffre.



2

Le 7^{ème} Art à l'école



3

Les établissements scolaires élémentaires des Cahouettes, Bel Air et Herriot, en collaboration avec le cinéma municipal La Fauvette, participent, pour la première année, à l'opération "Ecole et cinéma".

Celle-ci a pour but **d'éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour des films de qualité.**

Cette opération offre la possibilité aux enseignants volontaires d'assister avec leurs élèves, dans le cadre des activités de classe, à des projections organisées spécialement à leur intention. Ils travaillent de manière approfondie, en amont ou en aval de la projection, sur les thématiques abordées dans le film.

Les premiers petits cinéphiles ont été les élèves des écoles Bel Air et Cahouettes avec la projection du film "Rabi".

Les autres films programmés : "Princess bride", "Les Aventures de Robins des Bois" et "La croisière du Navigator".



1. Vive les classes de neige
2. Après le ski, c'est maintenant l'initiation aux raquettes
3. C'est parti pour une projection studieuse

Montre-moi ton métier...



Les jeunes élèves de l'école **des Cahouettes** ont profité d'une **initiation à la poterie les 17 et 18 décembre derniers**. Deux maîtres potiers sont venus à l'école présenter leur savoir-faire. Les petits apprentis curieux et avides de découvertes ont posé de nombreuses questions. Ils ont ensuite été mis à contribution pour **réaliser chacun deux pièces en terre cuite** (l'une modelée et l'autre tournée). De beaux cadeaux que les enfants ont ainsi pu offrir à leurs parents pour les fêtes.



Grand défilé



Attention, **le 5 mars prochain**, au hasard des rues, vous risquez, de croiser de drôles de créatures au regard félin ... **Des tout-petits de la halte-jeux aux plus grands de la MCJ, les enfants des structures municipales défilent maquillés et déguisés sur le thème des animaux**. Ils partiront à **15h** de la place Jean Mermoz pour un parcours en ville : avenue Foch, rue du Général de Gaulle, rue P.V Couturier, avenue Clémenceau et retrouveront alors l'avenue Foch jusqu'à la salle des fêtes où un grand goûter les attendra !



Voyager en mangeant...



- 1. Une mise en pratique constructive
- 2. Le voyage des saveurs au menu des cantines
- 3/4. N'ayez pas peur, ils sont inoffensifs...

Le **jeudi 11 mars**, les écoliers nocéens poursuivront leur tour du monde gustatif en faisant une escale **en Turquie !**
Au menu : Caviar de carottes au sésame sauce yoghourt, couscous royal, douceur turque aux raisins...
 Que de bonnes choses et de découvertes !



Fête du livre aux Cahouettes

Le **vendredi 12 février, de 16h30 à 18h30**, l'école de Cahouettes organise sa traditionnelle fête du livre.

Ce sera non seulement l'occasion pour les parents de découvrir les travaux de leurs enfants autour de l'écrit, mais aussi d'acheter des livres, et même de déguster des crêpes !

A noter, la participation de l'association "Lire c'est partir" qui propose des **livres de poche à seulement 1 €**. Les bénéfices de cette manifestation serviront à acheter de nouveaux ouvrages pour la bibliothèque de l'école.

Une belle occasion de promouvoir la lecture chez les enfants !

1/2. Il y a l'embaras du choix pour les jeunes lecteurs

Promouvoir la lecture dès le plus jeune âge

L'école maternelle Victor Hugo organise, du 8 au 13 février, le "Festival du Livre", en partenariat avec l'association éponyme. Au cours de cette semaine les enfants pourront découvrir des ouvrages prêtés par l'association. Ces derniers seront mis en vente le **samedi 13** à l'occasion d'une **matinée "portes ouvertes"** à l'école. Les parents pourront ainsi rencontrer les enseignants et l'équipe pédagogique mais également acheter des livres pour leurs p'tits bouts. 20% de la recette totale des ventes sera transformée en don de livres neufs pour la bibliothèque de l'école. Une belle opportunité de



donner dès le plus jeune âge l'envie et le plaisir de lire.

Pensez aux bouchons



Il y a un léger progrès par rapport au mois dernier... mais nous pouvons faire bien mieux ! **436 kg** de bouchons ont été collectés ce mois-ci sur l'ensemble des points de ramassage de la ville. Les conteneurs "dauphin" sont installés depuis maintenant 3 ans à Neuilly-Plaisance et nous avons le plaisir de constater que tous les ans les chiffres sont en augmentation. En **2007, 4 967 kg** de bouchons collectés, en **2008, 7 844 kg** et en **2009 nous avons atteint les 8 990 kg** !
Merci à tous pour votre engagement et surtout continuez ainsi !

Explications :

1- Le poids moyen d'un bouchon est de 3 grammes.
 2- Par souci d'équité, le poids (en kilo) de bouchons récoltés est divisé par le nombre d'élèves de chaque école. Ce résultat est ensuite divisé par le poids d'un bouchon.

Bouchons collectés du 24 décembre au 29 janvier 2010

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	Cahouettes	Edouard Herriot	Centre	Joffre	Victor Hugo	Bel Air
Total en poids des bouchons collectés (kg)	35	32	31	16	32	28
Nombre de bouchons collectés par école ⁽¹⁾	11 666	10 666	10 333	5 333	10 666	9 333
Moyenne bouchons par élève ⁽¹⁾⁽²⁾	52	53	38	25	48	65

ÉCOLES MATERNELLES	Léon Frapié	Paul Doumer	Bel Air	Victor Hugo	Paul Letombe	Foch
Total en poids des bouchons collectés (kg)	15	30	15	30	22	21
Nombre de bouchons collectés par école ⁽¹⁾	5 000	10 000	5 000	10 000	7 333	7 000
Moyenne bouchons par élève ⁽¹⁾⁽²⁾	39	53	48	65	61	53

En mairie : **117 kg**, soit 39 000 bouchons.

Nos aînés

Un réveillon montagnard



Une sacrée équipe d'animation



Petite balade en raquettes

Du 28 décembre au 3 janvier, 24 adhérents du Foyer de l'Amitié ont bénéficié d'une semaine blanche et du grand air savoyard !

Le temps un peu maussade et pluvieux n'a néanmoins pas entamé la bonne humeur des voyageurs résolus à passer un bon 1^{er} de l'an. L'équipe du Choucas a tout fait dans ce sens !

Au programme : balades en raquettes, découverte des spécificités de l'habitat savoyard, visite de la station des Gets, mais aussi gymnastique, poker...

La soirée du Réveillon, autour du thème "le Paris du début du siècle", restera, à coup sûr, gravée dans les mémoires !

1. 5, 4, 3, 2...1 : Bonne Année !

2. Un après-midi riche d'échanges

Seniors, soyez vigilants !



Tout le monde est concentré pendant le visionnage du documentaire

Le 14 janvier dernier, à la bibliothèque municipale, plus de soixante seniors ont assisté à une réunion d'information sur la sécurité routière à destination des "piétons âgés".

Effectivement, les seniors sont les plus concernés, ils doivent donc redoubler de vigilance.

Cette réunion, basée sur l'interactivité, a été très instructive grâce à la

présence des intervenants **Eliane POGGI**, Maire-adjointe déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité entre générations, aux Crèches, à la Santé et aux Handicapés, **Pierre VIGEOLAS**, Directeur du Comité départemental de la Prévention Routière, **Jean-Clément JONQUIERES**, délégué bénévole de la Prévention Routière, **Mme le Commissaire, M. le Chef de Service de la Police Municipale** et **Chantal CAZIN**, Responsable du Foyer de l'Amitié.

Le public, très concerné, n'a pas hésité à poser beaucoup de questions et est reparti avec une documentation donnant de **nombreux conseils** et rappelant les **règles de base**.

En sortant, tout le monde a fait bien attention !

Les sorties du Foyer de l'Amitié

• **Mercredi 10 février**

Courses et déjeuner à l'hippodrome de Vincennes avec vue panoramique sur les champs de courses.

Départ : Etienne Dolet 10h55 - Place Stalingrad 11h00 - Résidence des Pins 11h05 - Mairie 11h10 - Eglise Saint Henri 13h20. Tarif : 41 €

• **Lundi 15 février**

14h : concours de scrabble

• **Mercredi 17 février**

Visite guidée du musée du Bonsaï à Châtenay-Malabry suivie d'une collation à la crêperie d'Artaignan au Plessis-Robinson.

Départ : Etienne Dolet 13h00 - Place Stalingrad 13h05 - Résidence de Pins 13h10 - Mairie 13h15 - Eglise Saint Henri - 13h20. Tarif : 22 €

• **Vendredi 19 février**

14h : Les anniversaires

• **Mercredi 24 février**

14h : Loto

• **Mardi 2 mars**

14h : Séance de cinéma à "La Fauvette", suivie d'une collation au café-restaurant "Le Terminus" au Plateau d'Avron.

Une navette sera mise à disposition pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Tarif : 8,80 €

• **Mardi 9 mars**

14h : concours de belote

• **Mercredi 10 mars**

Ballet national de Hongrie au théâtre André Malraux de Gagny

Départ : Etienne Dolet : 13h45 - Place Stalingrad 13h05 - Résidence des pins 13h10 - Mairie 13h15 - Eglise Saint Henri 13h20. Tarif : 25 €

Inscriptions jusqu'au 10 février

Renseignements au 01 43 00 67 28



1



Un après-midi découverte fort apprécié au bowling de La Matène

1/2. Des anniversaires dignement célébrés
3. Une heureuse Reine

Joyeux anniversaires !



2

Le 29 janvier, malgré un après-midi pluvieux, les membres du Foyer de l'Amitié étaient nombreux à se retrouver autour de gâteaux et d'une petite coupe pour **célébrer, dans la bonne humeur, les anniversaires de leurs amis.**

Félicitations aux 10 personnes à l'honneur en janvier : **Liliane BONINI, Andrée BRUNET, Ghislaine CABARET, Liliane CHEVALIER, Nelly ENGEL, Jacqueline FEROT, Denise LEPETITCORPS, Marcel REGNIER, Nicole VANDERNOTH, Emile VIESPOLI.**

Tous ont soufflé de bon cœur leurs bougies !

Reines et rois d'un jour



3

Les 5 et 6 janvier derniers, les Nocéens de plus de 65 ans étaient nombreux à se retrouver à la salle des fêtes pour célébrer l'épiphanie. Conviés par la municipalité pour **déguster de délicieuses galettes généreusement garnies à la frangipane,** les gourmets et les gourmands étaient ravis !

Les calories ont été de suite brûlées **sur la piste** de danse où **les rythmes effrénés se sont succédé** sans répit.



Les élus ont accueilli chaleureusement les Nocéens





Le bien-être sur rendez-vous

A 43 ans, Muriel LEPPERT, mère de 3 enfants, est une femme épanouie qui a parfaitement réussi sa reconversion professionnelle. Elle nous accueille aujourd'hui dans son havre de paix entièrement dédié au bien-être et à la relaxation. Vous pouvez vous faire "cocooner", sur simple rendez-vous téléphonique au 06 19 69 47 60 et ensuite vous rendre au 40 bis rue Danielle Casanova.

Expliquez-nous votre parcours atypique ?

Après 20 années à travailler dans le secteur bancaire et un congé parental, je me suis complètement remise en question et j'ai décidé de faire un bilan de compétences pour voir quelles étaient mes possibilités. Je voulais rester dans un métier de contact mais également apporter quelque chose aux gens. Après mûre réflexion, j'ai suivi un CAP d'esthétique accéléré en un an à l'école Françoise MORICE à Paris, avant de poursuivre par une spécialisation Soins-corp à Nanterre.

Aujourd'hui je continue des formations destinées aux professionnels pour me tenir informée et découvrir sans cesse de nouvelles méthodes pour le bien-être de ma clientèle.

Où se situe votre salon ?

A mon domicile ! Quand j'étais en stage, j'ai réfléchi à l'idée d'acheter ou de louer un local commercial et puis je me suis dit que finalement je serais aussi bien chez moi. Nous avons alors décidé avec mon mari de faire, de gros travaux d'extension, respectant bien évidemment toutes les normes et règles d'accessibilité. Je tiens d'ailleurs à préciser que les personnes à mobilité réduite peuvent également venir se faire plaisir puisque sur mes trois salles, une est accessible aux fauteuils roulants.

Quand avez-vous ouvert ?

J'ai ouvert l'institut le 1^{er} juin 2009 et je l'ai inauguré le 21 novembre dernier. Je suis contente du démarrage d'autant plus que mon salon ne fonctionne actuellement que par le bouche-à-oreille. Si une cliente est satisfaite, elle en parle autour d'elle et c'est ma meilleure carte de visite.

Quelles prestations proposez-vous ?

Ma carte est assez variée, je propose des soins pour le



MURIEL LEPPERT INSTITUT

Sur rendez-vous au
06 19 69 47 60
40 bis rue Danielle Casanova
93360 NEUILLY-PLAISANCE

visage et pour le corps, le tout avec une philosophie qui place l'harmonie du corps et de l'esprit au centre de mes préoccupations. A travers ma carte de soins, des réponses peuvent être trouvées pour s'offrir un vrai "break".

Pour le visage, j'ai des soins aux huiles essentielles, d'autres de prévention destinés aux 30/40 ans, au cacao, des soins purifiants, désincrustants, hydratants etc. Je fais également des soins pour les peaux masculines.

Pour le corps, je dispose d'une table hydraulique pour les soins à base d'eau, d'une cabine de sauna infrarouges. Je propose aussi des modelages à la bougie, aux pierres chaudes, du shiatsu, de la réflexologie, des cures minceur et bien évidemment tout ce qui a trait à l'épilation. Les gens viennent ici pour prendre soin d'eux et se déconnecter un peu du quotidien. C'est en quelque sorte une échappatoire pour les gens qui courent à longueur de journée. Du coup, je m'adapte et offre vraiment des soins personnalisés, et ce, même au niveau de la disponibilité horaire.

Je fonctionne également avec des cartes fidélité et des bons cadeaux. Vous pouvez donc offrir un moment de relaxation à vos proches dans un endroit à part.



1. Une esthéticienne des plus accueillante



Rencontre avec une artiste-peintre

Vous ne le savez peut-être pas mais il se peut que votre voisin soit un artiste... Neuilly-Plaisance est une commune pleine de richesses et ses habitants y contribuent largement ! Nous restons, ce mois-ci encore dans l'artisanat d'art, puisqu'il s'agit de peinture sur porcelaine. Nous avons rencontré Nadine PRAMOTTON, une artiste pédagogue qui nous a ouvert les portes de son atelier nocéen.

Je vous laisse vous présenter

Je suis céramiste et peintre sur porcelaine depuis 30 ans mais à mon compte en tant que travailleur indépendant depuis seulement 4 ans.

Je donne principalement des cours à Paris mais souhaiterais en donner aussi à Neuilly-Plaisance...

Votre parcours ?

J'ai fait une école d'arts appliqués, section décors sur céramique à Paris. J'ai ensuite travaillé pour une faïencerie et une importante boutique de carrelages à Paris et également pour les Musées nationaux.

Depuis maintenant 19 ans je donne des cours d'initiation et de perfectionnement à la décoration sur céramique.

J'ai touché à plusieurs disciplines dans ce qu'on appelle les loisirs créatifs, mais ma spécialité est la peinture sur porcelaine et sur carrelages.

J'ai d'ailleurs écrit 3 livres pratiques sur les loisirs créatifs et contribué à la rédaction d'autres ouvrages.

Sur quoi peignez-vous ?

Je travaille sur tous les supports porcelaine ou carrelage blanc, sur tous types de carreaux pour de petites ou de très grandes surfaces. Je crée mes dessins en fonction de mes commandes.

Quelle est votre technique ?

Je peins à main levée. Pour les débutants à mes cours, il n'est pas nécessaire de savoir dessiner, on peut par exemple décalquer un motif avant de le peindre, ce qui laisse une variété et un choix de modèles infini.



Je travaille au pinceau, à la plume, à la mousse. J'utilise de la peinture vitrifiable et aussi des matières précieuses (or, platine...). En moyenne, les pièces nécessitent 2 à 3 passages au four et sont généralement cuites à 840°.

Quels sont les types d'œuvres que vous réalisez ?

Je travaille beaucoup à la commande, les gens viennent me voir avec une idée ou me donnent une photo qu'ils souhaitent que je reproduise. Ce qui a notamment été le cas pour un haras en Normandie.

Je fais donc aussi bien des objets de décoration que des carrelages de cuisine ou de salle de bains.

Comment faire pour se procurer vos œuvres ou passer commande ?

Vous pouvez consulter mon blog <http://nadine.pramotton.over-blog.com> et verrez ainsi quelques unes de mes réalisations.

Vous pouvez également me contacter par mail (nadine.pramotton@laposte.net) afin de me faire part de vos attentes ou pour toutes demandes de devis et nous nous rencontrerons pour préciser votre projet.



1. Nadine PRAMOTTON en pleine création
2. Trois ouvrages sur les loisirs créatifs
- 3/4. Des œuvres personnalisées sur commande

Les secrets de la nature pour combattre l'hiver

Un nouvel écologue, **Vincent FERLICOT**, venant de nous rejoindre, les sorties naturalistes vont reprendre leur cours. En hiver, la nature entre dans une phase de repos, où elle se prépare au renouveau du printemps. **Les arbres, pour se protéger du froid hivernal, ont recours à de nombreux stratagèmes. Vincent FERLICOT, vous les dévoilera lors de la première sortie de l'année, le samedi 20 février, de 14h à 16h.**

Les feuillus ou encore les résineux vous révéleront leurs secrets. En mars, ce sont avec les batraciens, crapauds et autres habitants des mares du parc que vous aurez rendez-vous. Avec le radoucissement, toute cette population sort en vue de la période de reproduction. **Venez assister aux grandes retrouvailles printanières, le samedi 20 mars, de 14h à 16h.**



Inscriptions préalables obligatoires pour ces sorties naturalistes gratuites auprès du Service des Espaces Verts au 01 43 08 16 14

Les travaux dans la ville



- **Aux ateliers municipaux et au parking Clémenceau** : changement des colonnes à huiles.
- **Angle Boulevard Ferdinand Buisson/rue Raymond Louviot** : création d'un passage piétons.
- **Avenue Foch** : pose de plots en plastique pour matérialiser une interdiction de stationner.
- **Service Jeunesse Emploi-Projet de Ville** : réfection peinture et électrique.



Ce début d'année est l'occasion de faire un point sur les tonnages de l'année 2009



	Ordures ménagères*	Emballages et journaux/magazines*	Verre*	Déchets verts*	Encombrants*
2008	5700	845	559	972	720
2009	5535	910	545	948	660

De manière générale, les quantités de déchets collectés ont été moins élevées que durant l'année 2008.

A la baisse

- **Les ordures ménagères ont baissé de 165 tonnes.**
- **Les tonnages de verre sont aussi en baisse de 14 tonnes.** Nous vous rappelons pourtant l'importance de bien trier bouteilles, pots et bocaux en verre qui sont recyclables à 100% et indéfiniment.
- **La baisse des encombrants de 60 tonnes,** peut trouver une partie de son explication dans le fait que les équipements électriques et électroniques ne sont plus collectés depuis octobre 2008.

Pour vous en débarrasser, vous avez 3 solutions :

- rapporter l'équipement usagé auprès du magasin chez qui vous en achetez un nouveau (règle du "un pour un"),
- apporter ces équipements aux ateliers municipaux afin qu'ils intègrent ensuite des filières de dépollution et de recyclage spécifiques.
- apporter ces équipements, et surtout s'ils sont encore en état de fonctionnement à l'écocyclerie située dans

la Zone artisanale de la Fontaine du Vaisseau, au 3 rue Edmond Michelet, entrée par la rue Casanova.

- **Les tonnages de déchets verts,** fluctuant en fonction des conditions climatiques, baissent légèrement en 2009. Résultat : **23 tonnes de moins qu'en 2008.**

A la hausse

- **Le tri des emballages et des journaux/magazines connaît pour l'année 2009 une nette amélioration.** En effet, contrairement à l'année 2008, aucune benne de la ville n'a été refusée en centre de tri, et ce, grâce à un engagement toujours plus important de votre part et d'un meilleur respect des consignes de tri. Résultat : **65 tonnes de plus qu'en 2008.** Félicitations !

Un des éléments positifs de ce bilan est dans **la baisse du tonnage des ordures ménagères,** signe que moins de déchets sont produits y compris pour les encombrants. **Votre implication au quotidien est garante de cette réussite, continuez ainsi !**

Démocratie locale

LA POSTE... UN VOTE CONTRE NATURE... MAIS CE N'EST PAS FINI !

Le 3 octobre, à l'appel du Comité national contre la privatisation de La Poste, nous étions 2,3 millions à demander un référendum et un débat sur le changement de statut de La Poste ouvrant la voie à sa privatisation annoncé par le gouvernement. **A Neully-Plaisance, 1849 votants.**

Jusqu'au bout, députés et sénateurs de droite dont M. Demuyck, sont restés sourds à cette expression populaire. Pourtant, ce projet a suscité une levée de boucliers comme rarement vue dans le pays de la part des syndicats, des partis de l'opposition, d'élus locaux de tous bords et d'un collectif de quatre vingt organisations à l'origine de la votation citoyenne. Jusqu'au bout, ils ont empêché l'expression souveraine du peuple.

Privatiser un service public, n'est pas un acte anodin; C'est un acte contre les populations. Il n'y aura plus d'égalité entre les territoires. Le bureau de poste sera évalué aux résultats, à la rentabilité. Les conditions de travail des personnels seront adaptées aux besoins générés

par les chiffres d'affaires. Ceux qui ont voté le changement de statut de La Poste n'ont pas été guidés par l'intérêt collectif. Ils préfèrent privilégier les intérêts financiers.

Les Nocéens ont bien senti que le retard de leur courrier, les longues files d'attente au guichet... ne sont que le début d'une dégradation qui ne peut que s'aggraver. **Notre ville compte 20 000 habitants.** La poste principale que deux guichets et la poste du Plateau d'Avron n'est pas ouverte tous les jours. **La croissance démographique de notre ville induit des besoins supplémentaires. Il n'en est rien. Au contraire.**

M. Demuyck sait tout cela. Mais il préfère l'ignorer comme il a ignoré la votation citoyenne.

Le gouvernement et ceux qui président à la destinée de la Poste ne sont pas quittes. Ils auraient tort de croire que le dossier est bouclé. Victimes de déni démocratique oui, Mais pas battus. Ensemble, nous continuerons.

Muriel SOLIBIEDA, J-Marc ADRIAENSSENS, Maité DOUCET,
François LABOULAYE, Valérie SUCHOD, J-Gilbert LEOUE :
Vos élus de l'opposition

Infos pratiques

ATTENTION :
la CGL 93 change d'adresse :
 Le siège social de la Confédération Générale du Logement 93 est transféré au 7 avenue du Général de Gaulle à **DUGNY** (93440).
 Merci de noter sa nouvelle adresse.
 Pour rappel : cgl93@neuf.fr
 01 48 38 93 68

LE RECENSEMENT EN 2010

Cette année encore, une partie des habitants de notre commune sera recensée. Depuis le 21 janvier, les agents recenseurs se présentent à vous pour vous remettre les documents à remplir : une feuille de logement, un bulletin pour chaque personne vivant dans ce dernier, ainsi qu'une notice d'information sur cette opération. Ces agents recenseurs sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du Maire.

Nous comptons sur vos réponses : participer au recensement est un acte civique.

LE CLUB DES NOCÉENS

Besoin d'un coup de main ?

M.LOUE, auto entrepreneur de 50 ans, propose des services de proximité : bricolage intérieur et jardin, rangement, aide aux courses et autres prestations, sur demande.

Tarif : 15 € /heure TTC.

Contact au 06 24 81 04 08.

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

ACTION CITOYENNE

N'oubliez pas d'aller voter aux **élections régionales les dimanches 14 et 21 mars prochains**. Ces élections au suffrage universel direct vous permettront de désigner **vos conseillers régionaux** pour l'Ile-de-France.

Les compétences de la Région sont multiples puisqu'elle intervient sur le développement économique, l'aménagement du territoire, l'éducation et la formation professionnelle ainsi que la culture et la santé.

Le Baby Service recrute !

Vous êtes étudiant ou lycéen et cherchez un job ? Vous êtes disponible en milieu d'après-midi pour aller chercher les enfants à l'école et les garder jusqu'au retour des parents. Vous souhaitez vous investir ? N'attendez plus et contactez Mlle PEREIRA au Service Jeunesse Emploi Projet de Ville, Tél : 01 43 00 68 68

Opération Tranquillité Vacances

Désormais à chaque période de vacances, le commissariat de police de Neuilly-sur-Marne met également en place l'opération "**Tranquillité Vacances**" qui permet aux personnes inscrites de bénéficier d'une surveillance renforcée par les patrouilles de la Police nationale durant leur absence du domicile. Pour profiter de ce service durant les prochaines vacances (du samedi 20 février au dimanche 7 mars), il vous suffit de remplir le formulaire que vous trouverez dans les locaux de la Police municipale, 2 rue des Renouillères.

Pharmacies de garde

- **Dimanche 28 février** *Infirmiers*
MME CREGUT Mme BAUMGARTH
 151 Bis Grande rue 01.43.00.18.01
 93250 VILLEMOMBLE
 01.48.55.12.83
- **Dimanche 7 mars**
MME REVEL Mme DUMBI
 115 Bis av. du Gal de Gaulle 01 43 08 06 32
 93330 NEUILLY SUR MARNE
 01.43.08.22.56
- **Dimanche 14 mars**
M. GREBERT Mme THORAL
 60 avenue Mederic 01.43.00.16.45
 93160 NOISY LE GRAND
 01.43.03.35.06
- **Dimanche 21 mars**
MME DELLA ROVERE M. CAUDERLIER
 19 rue de la République 01 43 00 21 96
 93160 NOISY LE GRAND
 01.49.32.16.00

Les pharmacies de garde le dimanche le sont aussi le lundi matin. Sauf dérogation, les pharmacies doivent être ouvertes le lundi après-midi. Avant de vous déplacer, vérifiez auprès du commissariat de Neuilly-sur-Marne le nom du pharmacien de garde : **01 56 49 10 10**.

Vous pouvez également retrouver les pharmacies de garde de la région Ile-de-France sur le site du syndicat des pharmaciens : www.uprp.net

URGENCES MÉDECINS

Le week-end, en cas d'urgence, vous pouvez appeler le **01 48 32 15 15** (valable nuit, dimanche, jours fériés).

Que faire de vos déchets toxiques ?

Afin de préserver notre santé et notre environnement, les produits toxiques (insecticides, colles, solvants, etc.) ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. C'est pourquoi la municipalité met gracieusement à votre disposition "L'éco Bus" qui vous attend de 9h à 13h, le 1^{er} dimanche du mois au 26 rue P.V- Couturier (près du marché du centre) et le 3^{ème} vendredi du mois place Stalingrad au Plateau d'Avron.

Prochaines collectes

Plateau d'Avron :
Vendredi 19 février
Centre ville :
Dimanche 7 mars

Ramassage des encombrants

Les objets encombrants sont collectés deux fois par mois, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis sur toute la ville. Merci de respecter ces dates. La collecte ayant lieu très tôt le vendredi matin, pensez à sortir vos "monstres" le jeudi à partir de 20h30.

Prochaines dates :

- Vendredis 12 et 26 janvier
- Vendredis 12 et 26 mars

Dépôt gratuit de batteries et gravats

Vous êtes un particulier nocéen ? Vous venez de faire des travaux ? Des gravats vous encombrant et vous ne savez pas quoi faire de vos batteries usagées ? Vous pouvez les déposer gratuitement aux ateliers municipaux situés au 147 avenue Foch, **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, et le samedi de 9h à 13h.**

Attention ! Vos gravats ne devront pas excéder 1 m³ par quinzaine et un justificatif de domicile récent vous sera demandé !

Nous vous rappelons également que ces déchets ne sont pas ramassés avec les encombrants !

Attention aux faux démarcheurs

Certains démarcheurs se présentent par téléphone au nom de la mairie pour faire un diagnostic de votre toiture (termites, capricornes...) sous l'enseigne EDF Bleu Ciel. Ne répondez pas à leurs sollicitations et prévenez la mairie si vous recevez ce type d'appel.

"Nos Quartiers ont des Talents"

Le programme "Nos Quartiers ont des Talents" vise à accompagner vers l'emploi les jeunes diplômés Bac +4 et plus, issus prioritairement des quartiers populaires.

Cette opération permet aux entreprises, fédérations et institutions de découvrir de nouveaux talents et d'inscrire, dans leurs actions, une démarche éthique de valorisation de la diversité. C'est une façon simple et concrète de faciliter les échanges entre jeunes diplômés, cadres et chefs d'entreprises.

Un succès qui ne se dément pas, puisque depuis 2005, l'opération a abouti à plus de 2500 recrutements. Si vous avez moins de 30 ans et disposez d'un Bac +4 ou plus, vous pouvez, vous aussi, bénéficier de ce programme ! Alors inscrivez-vous gratuitement sur le site www.nosquartiers-talents.com

Rappel chiens dangereux

Afin qu'ultérieurement un permis de détention leur soit délivré, les propriétaires de chiens dangereux (1^{ère} et 2^{ème} catégories) avaient jusqu'au 31 décembre 2009 pour remettre à la Police Municipale les documents suivants :

- l'attestation de formation qu'ils ont suivie sur l'éducation et les comportements canins ainsi que la prévention des accidents
- l'évaluation comportementale de leur chien, réalisée par des vétérinaires habilités.

De nombreux propriétaires de ces chiens n'ont pas encore répondu au courrier adressé par la mairie, ils doivent réagir vite pour ne pas être en infraction.

Nous les invitons à consulter, au plus vite, la liste des vétérinaires et de formateurs habilités, sur les sites Internet de la mairie (www.mairie-neuillyplaisance.com) ou la Préfecture de Seine-Saint-Denis. (http://www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr/pdf/a_la_1/chiens_dangereux/arreteprefet_liste_veto.pdf et http://www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr/pdf/a_la_1/chiens_dangereux/liste_formateurs_maitreschiens_dangereux_231209.pdf)

État civil

Janvier 2010

• Naissances :

- Nathan NOUGARO
- Inès DE MOINHOS SOUTO
- Mathilde MISSONNIER
- Lucas de ALBUQUERQUE
- Victor JOLIVOT
- Thibaut DEMOLON
- Rime CHAIRA
- Nathan GABAY
- Ethan NZIMBI
- Jeizy SEMEDO MIRANDA
- Sarah MBENGUE LONDO
- Sascha MOTAIS DE NARBONNE
- Woodyly BORY
- Tom RANC
- Even ASSAF
- Prisca-Kelliane SANTIMO MBOMA
- Maëly AIT BOUALI
- Shaïne BEN GUIZA
- Kenza BEL HADJ BOUBAKER
- Jasmine BENSADOUN
- Maxime PEGEAUD
- Kendal FLEURIVAL
- Soan GREDER
- Fleur NGUYEN DAI
- Clément SIEUR
- Hédry SMECH
- Théa BARTHELET
- Ornela JOAO
- Naëly BRESSAN

• Mariages :

- Jacob MAYER et Jacqueline RENARD
- Lamini COULIBALY et Murielle EGA

• Noces d'or :

- Monsieur et Madame KAKOU Roger

• Décès :

- Flora BESSE, 84 ans
- Jeannine LAMANT, 82 ans
- Odette GUERIN, 76 ans
- Richard COLIN, 62 ans
- Claude LAUNOY, 77 ans
- Jeanne GARCIA, 93 ANS
- Jean HOUEL, 87 ans
- Silvino DI NORO, 63 ans
- Yvonne MICHAIÉ, 87 ans
- Marie GUILLORY, 64 ans
- Marie-Josée MARZET, 56 ans
- Geneviève BAILLODS, 81 ans
- Robert PHILIPPS, 47 ans
- Mickaël LEVESQUE, 24 ans
- François SAULNIER, 95 ans
- Yvette ADMIRAL Veuve HOFFMANIN, 89 ans

NEUILLY-PLAISANCE ÉCHOS

Lettre mensuelle des Nocéens • Hôtel de Ville • 6, rue du Général de Gaulle • 93360 Neuilly-Plaisance
 • Collaboration photos : P. Husenet - S. Becker - C. Blondin - C. Rondeau • Crédits photographiques : Mairie de Neuilly-Plaisance • Photos non contractuelles • Tél. : 01 43 00 96 16 • PAO-GRAVURE-IMPRESSIION : La Station Graphique
 • Zone Industrielle Les Richardets • 14/16, rue du Ballon • 93165 Noisy-le-Grand Cedex • Tél. : 01 48 15 58 18



"La Fauvette"
Informations
01 43 00 10 10

Cinéma

Cinéma municipal de Neuilly-Plaisance

21, avenue Daniel Perdrigé - Plateau d'Avron

Salle climatisée - Dolby digital SRD
Accessible aux personnes handicapées
Salle classée Art et Essai - Label jeune public



Partenaire de
"La Fauvette"

Du mercredi 10 au mardi 16 février

Du mercredi 17 au mardi 23 février

LA BOUTIQUE DES PANDAS

De Shen Zuwei, Zhou Keqin...

Origine : Japon

Durée : 39'

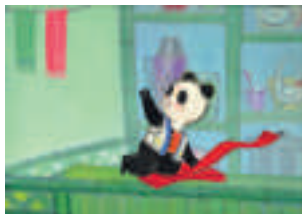
Film d'animation, recommandé

jeune public à partir de 2 ans

Un programme de trois courts-métrages : "L'écureuil coiffeur", "Le hérisson et la pastèque" et "La boutique des pandas".

"Un joli moment à partager avec les plus jeunes". (20 Minutes)

Mercredi 14h (ciné-mômes tarif unique 3,20€ ;
3,90€ aux autres séances) et 15h
Samedi 15h - Dimanche 15h



UNE PETITE ZONE DE TURBULENCE

De Alfred Lot

Origine : France / Durée : 1h47

Avec Michel Blanc, Miou-Miou...

Comédie, pour tout public

Jean-Pierre vient d'entrer, avec son épouse Anne, dans sa retraite anticipée. Son mariage, toujours heureux, semble ronronner paisiblement ; ses enfants, Cathie et Mathieu, sont désormais adultes et responsables...

"Miou-Miou et Michel Blanc dans une satire féroce". (StudioCineline)

Mercredi 16h15 - Jeudi 21h - Vendredi 18h30
Samedi 21h - Dimanche 16h - Lundi 14h - Mardi 16h30



BRIGHT STAR (version originale)

De Jane Campion

Origine : Australie

Durée : 1h59

Avec Ben Wishaw...

Drame, pour tout public

Début XIX^{ème} siècle, un jeune poète anglais de 23 ans, John Keats, tombe amoureux de sa voisine, Fanny Brawne. Pourtant très différents l'un de l'autre, ils se rapprocheront peu à peu.

"Un chef-d'œuvre absolu pour une divine et tragique idylle". (Figaroscope)

Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Samedi 18h30
Dimanche 21h - Lundi 16h15 - Mardi 14h et 21h



VINCERE* (version originale)

De Marco Bellocchio

Origine : Italie

Durée : 2h

Avec Giovanna Mezzogiorno,

Filippo Timi...

Drame, pour adultes et adolescents

Dans la vie de Mussolini, il y a un lourd secret que l'histoire officielle ne raconte pas : une femme, Ida Dalsler, et un enfant, Benito Albino, conçu, reconnu puis désavoué...

"Quand l'excès mélodramatique et l'audace formelle s'accompagnent ainsi, on est proche d'un grand rêve de cinéma". (Les Cahiers du Cinéma)

Vendredi 21h - Samedi 16h
Dimanche 18h30 - Lundi 21h



LES DEUX MOUSTIQUES

De Jannick Hastrup

et Flemming Quist Moller

Origine : Danemark

Durée : 1h17

Film d'animation,

jeune public à partir

de 5 ans

Nina, la ballerine-moustique en pince pour Armstrong, le cyclomoustique. Bien trop occupé par son tour du monde, Armstrong n'a pas le temps de penser à l'amour...

"Réservé aux tout-petits, ce cartoon musical et coloré a le mérite de jouer à fond la carte de la fantaisie et de l'humour". (StudioCineline)

Mercredi 14h (ciné-mômes tarif unique 3,20€)
Samedi 14h - Dimanche 14h - Lundi 14h
Mardi 14h



GAINSBOURG (VIE HEROÏQUE)

De Joann Sfar

Origine : France

Durée : 2h10

Avec Eric Elmosnino,

Laetitia Casta,

Lucy Gordon,

Anna Mouglalis...

Conte, pour tout public

La vie de Gainsbourg, du jeune Lucien Ginsburg dans le Paris occupé des années 1940, jusqu'au poète, compositeur et chanteur célébré dans le monde entier.

"Sa liberté de ton et sa manière de mélanger les genres donnent à l'histoire une direction étonnante, surtout dans un cinéma français habituellement frileux". (Excessif.com)

Mercredi 15h45 - Jeudi 21h - Vendredi 18h15
Samedi 21h - Dimanche 15h45 et 18h20
Lundi 15h45 et 21h



INVICTUS*

(version originale)

De Clint Eastwood

Origine : USA

Durée : 2h12

Avec Morgan Freeman,

Matt Damon...

Drame, pour tout public

En 1994, l'élection de Mandela marque la fin de l'Apartheid, mais l'Afrique du Sud reste une nation profondément divisée sur le plan racial et économique. Pour unifier le pays et donner à chaque citoyen un motif de fierté, Mandela mise sur le sport.

"Eastwood s'intéresse au rugby et à Mandela. Magnifique !". (StudioCineline)

Mercredi 21h - Jeudi 18h15 - Vendredi 21h
Samedi 15h45 et 18h20 - Dimanche 21h
Mardi 21h



* Film précédé d'un court métrage.

"La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

Cinéma

PLEIN TARIF : 5,50 €
TARIF REDUIT : 4,50 €
(Les séances à 18h30, moins de 18 ans, étudiants,
plus de 65 ans et pour tous, les lundis)
Tous les mercredis à 14h, tarif unique pour tous : 3,20 €

Du mercredi 24 février au mardi 2 mars

MOOMIN ET LA FOLLE AVENTURE DE L'ÉTÉ

De Maria Lindberg
Origine : Finlande
Durée : 1h14

Animation, à partir de 4 ans
La famille Moomin passe des jours

heureux dans leur paisible vallée. Lors d'un bel été, le volcan
voisin entre en éruption et entraîne une incroyable montée des eaux.

"Un adorable dessin animé pour les tout-petits". (Figaroscope)



Mercredi 14h (ciné-mômes tarif unique 3,20€)
Jeudi 15h - Vendredi 14h30 - Samedi 15h
Dimanche 14h30 - Lundi 14h

LES BARONS

De Nabil Ben Yadir
Origine : Belgique / France
Durée : 1h51

Avec Nader Boussandel,
Mourad Zeguendi...

Comédie, pour tout public

"Pour être un baron, dans la vie, il faut être le moins actif possible.
Le baron le plus ambitieux, c'est moi Hassan. Mon rêve c'est
de faire rire. Mais "blagueur", pour mon père, c'est pas un
métier..."

**"Les Barons est certainement la première grande, si ce n'est
LA comédie de l'année". (Brazil)**



Mercredi 15h45 - Jeudi 21h - Vendredi 16h15
Samedi 21h - Dimanche 16h15 - Mardi 14h et 21h

LE REFUGE

De François Ozon
Origine : France
Durée : 1h28

Avec Isabelle Carré,
Louis-Ronan Choisy...

Drame, pour adultes et
adolescents

Mousse et Louis sont beaux, riches et jeunes, mais la drogue fait
partie de leur vie. Un jour, Louis meurt et Mousse apprend qu'elle
est enceinte.

Par le réalisateur de "Huit Femmes", "Ricky" et "5x2".



Mercredi 21h - Jeudi 18h45 - Vendredi 18h45
Samedi 16h45 - Dimanche 21h - Mardi 16h15

COMPLICES*

De Frédéric Mermoud
Origine : France
Durée : 1h33

Avec Gilbert Melki, Emmanuelle Devos...

Polar, pour adultes et adolescents

Dès leur premier regard échangé, Vincent et Rebecca se sont
aimés. Ils sont jeunes, à peine 18 ans, et regardent la vie avec
insouciance. Pourtant, deux mois plus tard, le corps de Vincent
est retrouvé dans le Rhône et Rebecca a disparu.

**"L'intensité du jeu de Gilbert Melki et la spontanéité des jeunes
acteurs servent à merveille le propos". (Première)**



Jeudi 16h45 - Vendredi 21h - Samedi 18h45
Dimanche 18h45 - Lundi 16h et 21h

ABONNEMENT 19,50 € soit 3,90 € l'entrée
Carte rechargeable de 5 entrées, validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
ABONNEMENT PASSION : 17,40 € soit 2,90 € l'entrée
Carte nominative de 6 entrées, validité 30 jours, 1 place maximum par séance

Du mercredi 3 au mardi 9 mars

Océans

De Jacques Perrin
et Jacques Cluzaud

Origine : France

Durée : 1h43

Documentaire,

pour tout public

Filer à 10 nœuds au

cœur d'un banc de thons en chasse, accompagner les dauphins
dans leurs folles cavalcades, nager avec le grand requin blanc
épaule contre nageoire... Le film Océans, c'est être poisson parmi
les poissons.

**"Après le remarquable "Le Peuple migrateur", Jacques Perrin
et Jacques Cluzaud récidivent et nous proposent tout simplement
le plus merveilleux et poétique documentaire sur notre mère
nature". (Excessif.com)**



Mercredi 14h (ciné-jeunes tarif unique 3,20€)
Jeudi 16h15 - Vendredi 14h et 21h
Samedi 14h et 18h30 - Dimanche 14h

IN THE AIR

De Jason Reitman

Origine : USA

Durée : 1h50

Avec George Clooney,
Anna Kendrick...

Comédie, pour tout public

Ryan Bingham, un expert des

plans sociaux, passe son temps à parcourir le ciel. Alors qu'il a
presque atteint les 10 millions de miles et qu'il vient de rencontrer
la femme de ses rêves, collectionneuse de miles elle aussi, sa
vie risque de basculer.

**"Après "Juno" et "Thank you for smoking", Jason Reitman
nous revient, accompagné du divin George, pour l'adaptation
d'"Up in the air", un best-seller étonnamment sardonique et
révélateur des maux de notre temps". (Excessif)**



Mercredi 16h15 - Jeudi 14h et 21h - Vendredi 18h30
Samedi 21h - Dimanche 16h15 - Lundi 14h et 21h

UNE EXÉCUTION ORDINAIRE*

De Marc Dugain

Origine : France

Durée : 1h45

Avec André Dussollier,
Marina Hands, Edouard Baer...

Drame, pour adultes et adolescents

Automne 1952. Une jeune médecin urologue et magnétiseur,
qui pratique dans un hôpital de la banlieue de Moscou, cherche
désespérément à tomber enceinte de son mari, un physicien
désabusé qui ne survit que grâce à l'amour qui le lie à sa femme.
Cette dernière est, à son grand effroi, appelée secrètement à
soigner Staline, malade, au seuil de la mort.

**"André Dussollier interprète Staline dans un film qui est une
réussite quasi totale et s'impose comme l'une des premières
classées cinématographiques de cette année 2010".
(Excessif.com)**



Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Vendredi 16h15
Samedi 16h15 - Dimanche 18h30 et 21h - Lundi 16h15
Mardi 14h et 21h

A Neuilly-Plaisance, il y en a pour tous les goûts...



Concert Trop Plein de Sons Rock

**Vendredi 12 mars
à 20h30**
à l'Espace Concert de la
Bibliothèque
Renseignements :
01 43 00 96 16

Entrée 5€

Assiette de tapas 2€

Concert "Tonalités"

**Samedi 13 mars
à 20h30**
à la salle des fêtes
Renseignements :
01 43 00 96 16

Entrée 12€

Billets réduits 10€



Neuilly-Plaisance, un art de vivre pour tous !

www.mairie-neuillyplaisance.com